

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Conseil national de recherches ayant un mandat très étendu dans le domaine des sciences et de la technologie au Canada, il entretient des relations étroites avec le monde scientifique et technologique au Canada et à l'étranger. Ces relations sont assurées à différents niveaux au moyen de nombreux mécanismes officiels ou non.

Le Conseil lui-même, dont les membres appartiennent à différentes disciplines, sont originaires de différentes régions et proviennent de différents secteurs économiques, constitue un organisme officiel très important lorsqu'il s'agit de prendre des

décisions en matière de politiques. D'un autre côté, à l'autre extrémité du spectre, le travail quotidien des scientifiques et des ingénieurs des laboratoires et celui du personnel chargé de l'administration des travaux extramuros du Conseil les met en contact avec de nombreux représentants de la communauté scientifique et technologique.

LES COMITÉS ASSOCIÉS

Depuis 1917, les comités associés du Conseil national de recherches du Canada l'aident à étudier, à coordonner et à encourager la recherche sur des problèmes d'intérêt national ainsi qu'à représenter le Canada dans les programmes scientifiques internationaux tels que l'Année géophysique internationale en 1957, la Décennie hydrologique internationale et le Programme biologique international.

Le terme "Comité associé" a été choisi pour désigner une association étroite avec le Conseil national de recherches du Canada lui-même. Les membres de ces comités sont des scientifiques issus des secteurs universitaire, industriel et gouvernemental et sont habituellement choisis, en raison de leurs connaissances, de leur expérience et de la contribution qu'ils peuvent apporter à ces comités.

Un comité peut s'employer soit à résoudre un problème exigeant une solution immédiate ou à court terme, soit être chargé d'une mission permanente dans un domaine particulier de la science ou de la technologie. Il est fréquent que des problèmes dont la nature embrasse plusieurs disciplines soient confiés au comité.

Au cours de 1969-70, quatre comités associés ont signalé que leur mission était terminée et qu'ils procédaient à leur dissolution. Ce sont les comités de radiobiologie, de biophysique, de recherche sur les hauts polymères et de recherche sur les engrenages. Les réunions régulières de ces comités sont remplacées par des conférences ou des séminaires organisés par le Conseil national de recherches et par des organismes professionnels et scientifiques.

SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| Le Conseil national de recherches et les relations extérieures..... | 1 |
| Nouveaux uniformes pour les Forces armées canadiennes | 3 |
| Essor de l'industrie indienne | 4 |
| Naissances, mariages et décès..... | 4 |
| Remboursement à l'Italie | 4 |
| La main-d'oeuvre et les immigrants | 4 |
| La campagne agricole 1970-1971 | 5 |
| Les timbres de Noël 1970 | 5 |
| Récompenses aux météorologistes marins.. | 5 |
| Une usine immense pour la fabrication d'acide sulphurique | 6 |
| Les véhicules alimentés au gaz naturel?... | 6 |
| Mission spéciale dans les pays antillais... | 7 |
| Emploi et salaire hebdomadaire moyen | 7 |
| Un mont du Yukon nommé "Leacock"..... | 7 |
| Trophée à l'imprimerie du Gouvernement.... | 8 |
| L'exploitation ferroviaire | 8 |

Plusieurs autres comités, dont l'association avec le CNRC remontait à de nombreuses années, ont été transférés au ministère de l'Agriculture le 1er avril 1969. Les comités dont sont issus les comités actuels (recherche céréalière, phytogénétique, épiphyties, et nutrition animale) étaient parmi les premiers comités créés par le Conseil et connus autrefois sous le nom de Comités conjoints du Conseil national de recherches du Canada et du ministère de l'Agriculture.

Alors que certains comités sont dissous après avoir rempli leur mission et que d'autres sont rattachés à des organismes plus appropriés, la définition de nouveaux problèmes et de nouveaux besoins, résultant de l'évolution des sciences et de la technologie, et leur rôle dans la vie sociale et économique du Canada, conduit à des propositions d'établissement de nouveaux comités associés. L'un d'eux autorisé en 1968-69, sur l'application de la technologie dans l'enseignement, a tenu sa première réunion en 1969.

COMITÉ SUR LES CONDITIONS AMBIANTES

En 1969-70, on a également proposé de former un nouveau comité associé pour collationner et publier un groupe homogène de critères scientifiques concernant la qualité des conditions ambiantes. Ce Comité remplacera le Comité associé de la recherche sur la pollution des eaux, formé en 1965, dont les statuts et les travaux n'étaient plus appropriés en raison d'une pollution de plus en plus accentuée de notre environnement naturel.

Le nouveau Comité n'aura plus à définir les limites des émissions polluantes ou de faire appliquer la réglementation découlant de ces limites. Ces domaines continueront d'être dans les fonctions des ministères des gouvernements fédéraux et provinciaux et des municipalités disposant des pouvoirs législatifs appropriés. Le Comité fournira des bases scientifiques aux lois. Ces bases auront la forme de critères quantitatifs reposant sur les connaissances scientifiques les plus récentes permettant de définir et d'évaluer les caractéristiques de la biosphère en fonction des polluants et de son utilisation par l'homme. Non seulement, les polluants qui ont une action directe sur l'homme seront inclus mais aussi ceux qui ont un effet indirect en raison de leur influence sur la flore et la faune.

L'organisation et les méthodes sont basées sur celles utilisées pour la publication du Code national du bâtiment. On pense que la mission de ce Comité est très importante et durera. Comme pour le Code national du bâtiment, il faudra plusieurs années avant que le Comité associé produise un ensemble suffisamment détaillé et étendu de critères et ceux-ci devront être revus et mis à jour régulièrement au fur et à mesure que les connaissances se développeront.

Pour aider le Comité et son secrétariat et en raison d'un besoin croissant au Canada, un centre de documentation et d'information sur les aspects technologiques et scientifiques des qualités d'ambiance

sera constitué dans le cadre des travaux de diffusion de l'information scientifique et technologique du Conseil national de recherches du Canada.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

L'Office des relations internationales du Conseil sert l'État et le monde scientifique canadien dans trois principaux domaines: a) les échanges avec l'étranger; b) la participation du Canada aux unions et organismes scientifiques internationaux; c) les organismes scientifiques intergouvernementaux.

Le Conseil est chargé de l'application d'un certain nombre d'accords d'échanges scientifiques avec d'autres pays: l'URSS, la France, la Tchécoslovaquie et le Brésil. Ces échanges sont généralement divisés en deux catégories: a) séjours d'une durée maximum d'un mois, de scientifiques éminents qui donnent des conférences et organisent des séminaires; en retour, ceux-ci s'informent de la recherche effectuée dans les organismes scientifiques qu'ils visitent; b) des séjours d'une durée maximum d'une année permettant à des chercheurs de faire de la recherche dans un organisme scientifique du pays hôte. Un comité composé de scientifiques canadiens éminents procède chaque année à une sélection des candidats. L'Office des relations internationales prend les dispositions nécessaires pour recevoir et organiser les déplacements locaux des scientifiques étrangers reçus au Canada au titre de ces accords d'échanges.

On dit que la science n'a pas de frontières mais il existe des obstacles culturels et politiques. Cependant, ces échanges scientifiques ont grandement contribué à éliminer ces obstacles et à créer une meilleure compréhension entre les pays. La science canadienne a bénéficié de bien des manières de cet échange d'informations, de ces contacts personnels et de cette possibilité de faire de la recherche directe.

BOURSES DE CHERCHEURS ASSOCIÉS

Le Conseil national de recherches administre également un programme de bourses de chercheurs associés créé par l'Agence canadienne de développement international. Ce programme permet à des scientifiques de pays en voie de développement, ayant déjà étudié dans des centres de recherche canadiens, d'effectuer des séjours de trois mois chaque année pendant trois ans pour faire de la recherche au Canada dans un domaine qui peut avoir un intérêt tout particulier pour leur propre pays. Le postulant doit satisfaire à plusieurs conditions, l'une de celles-ci étant l'assurance que doit donner le pays invité que, pendant l'intervalle de ses séjours au Canada, il sera employé dans une institution où il pourra mettre à profit le résultat de recherches qu'il y a effectuées. Vingt-cinq personnes au maximum peuvent bénéficier en même temps de ces bourses. Créées en 1969, onze de ces bourses ACIDI-CNDR avaient été attribuées au mois de janvier 1970. Elles ont pour objet de rompre l'isolement de l'homme, de réduire les per-

NOUVEAUX UNIFORMES POUR LES FORCES ARMÉES CANADIENNES



Le nouvel uniforme vert pour les femmes
des Forces armées canadiennes. Ci-haut
l'uniforme d'un lieutenant de la Marine



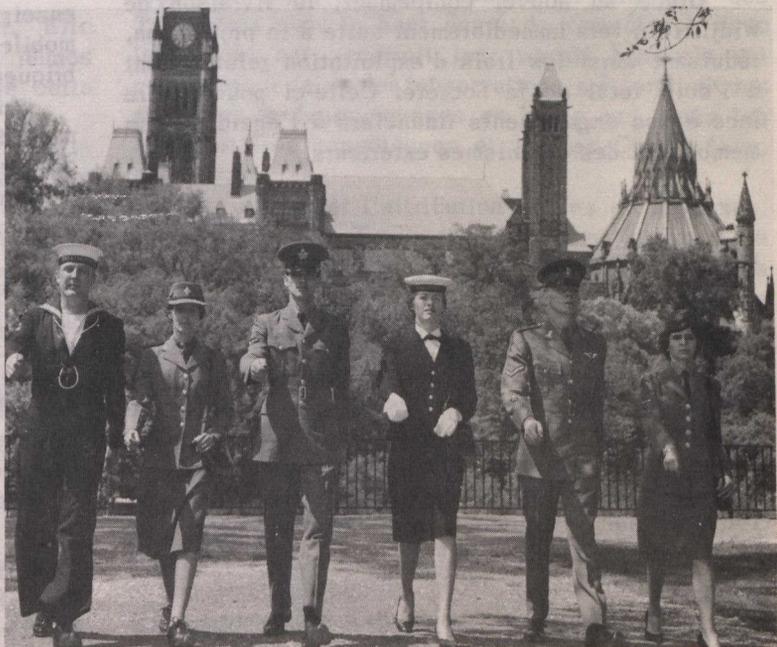
De gauche à droite: un sergent du corps d'Aviation,
un capitaine d'Armée et un caporal de Marine portant
le nouvel uniforme des Forces armées canadiennes.

Des membres des trois éléments des Forces canadiennes,
Armée, Marine, Aviation sont ici revêtus de leurs anciens
uniformes.

Quelque 20,000 militaires canadiens ont reçu leurs nouveaux uniformes verts dont la confection a commencé l'été dernier. L'ancien uniforme devrait être complètement remplacé au début de 1972.

Les soldats et les aviateurs en activité de service en Allemagne dans le contingent canadien de l'OTAN — une brigade motorisée et une division aérienne — ont commencé à recevoir leurs nouveaux uniformes cet été et l'on s'attend que tous les militaires canadiens en Europe recevront les leurs d'ici octobre.

Les 19 unités postées dans l'Est du Canada, y compris celles qui se trouvent dans la région d'Ottawa, remplaceront leurs anciens uniformes au cours de l'automne et de l'hiver prochains.



ESSOR DE L'INDUSTRIE INDIENNE

La Société Widjiitiwin, de McIntosh, près de Dryden (Ontario), a reçu une subvention de \$47,000 du ministère de la Famille et du Bien-être social de l'Ontario pour acheter de l'équipement lourd en vue de son travail de coupe du bois de pulpe. Elle a aussi reçu \$15,000 plus tôt cette année pour la réparation et la rénovation des logements de cette collectivité.

La Société Widjiitiwin, fondée en 1960, est une société coopérative d'environ 30 familles indiennes. Quelque 25 hommes travaillent à la coupe du bois de pulpe, activité économique principale de Widjiitiwin. Les contrats que la Société a signés avec la *Dryden Paper Company* et *Boise Cascade Corporation* l'obligent à fournir à celles-ci 6,500 cordes de bois de pulpe.

Durant l'été, les Indiens travaillent dans le domaine de la protection des forêts, de la menuiserie et servent aussi de guides. Plusieurs hommes ont suivi des cours de recyclage pour le débitage du bois et pour la menuiserie. Ils ont aussi suivi un cours de formation pour charpentiers.

Grâce à la subvention de \$47,000 accordée pour le travail de la coupe du bois de pulpe, la Société pourra acheter deux nouveaux camions de dix tonnes, un bulldozer usagé ainsi qu'un chargeur de bois de pulpe usagé.

Avant d'obtenir cette subvention, la Société Widjiitiwin comptait sur les entrepreneurs extérieurs pour la construction des routes d'accès et pour le chargement et le transport du bois de pulpe. Cette façon de procéder devint de moins en moins pratique par suite de la croissance de l'activité de la Société. Les entrepreneurs s'occupaient de leurs propres activités, très vastes d'ailleurs, et ne songeaient aux besoins de Widjiitiwin qu'après avoir comblé les leurs.

Grâce au nouvel équipement, la livraison de Widjiitiwin fera immédiatement suite à la production, réduisant ainsi les frais d'exploitation relativement à l'actif total de la Société. Celle-ci pourra faire face à ses engagements financiers à l'égard de ses membres et des organismes extérieurs.

NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

Les 29,525 naissances enregistrées en mai ont porté le total des cinq premiers mois à 151,327, soit 0,9% de moins que les 152,719 naissances enregistrées pendant la période correspondante de 1969. Le taux de natalité était de 16,3 pour 1,000 habitants. Le nombre de mariages pour la période de janvier à mai a dépassé de 4,5% celui de la même période de 1969. En mai, les bureaux provinciaux ont enregistré 12,118 décès portant à 6,7 le taux pour 1,000 habitants. Le nombre de décès enregistrés pendant les cinq premiers mois de l'année était supérieur de 1,7% à celui de la période correspondante de 1969.

REMBOURSEMENT À L'ITALIE

Le ministre des Finances, M. E.J. Benson, a annoncé le remboursement des deux dernières tranches des billets émis par le Gouvernement du Canada au Bureau de change de l'Italie en mai 1968 à un moment où les réserves internationales officielles du Canada étaient épuisées. Le remboursement s'élève à l'équivalent en livres italiennes d'environ 68,2 millions de dollars (É.-U.) et l'opération est en date du 24 juin dernier. Un remboursement antérieur, s'élevant à l'équivalent en livres italiennes, d'environ 32,2 millions de dollars (É.-U.) avait été fait le 15 mai, lors de l'échéance de la première tranche.

LA MAIN-D'OEUVRE ET LES IMMIGRANTS

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que son ministère a entrepris une étude pilote de certaines occupations en vue de déterminer jusqu'à quel point les associations professionnelles des provinces ont reconnu les qualifications des étrangers. Un rapport portant sur les qualifications requises pour exercer une profession ou un métier en Ontario sera publié cet automne, cependant qu'un rapport analogue concernant le Québec doit sortir des presses en 1971. Une telle étude sera éventuellement entreprise dans chaque province.

Cette recherche démontrerait que, même si certains immigrants ont quelques difficultés à répondre aux exigences canadiennes, d'autres doivent retourner à l'école ou suivre un cours de formation sur place avant de se qualifier.

L'étude précitée porte sur 10 professions les plus communes chez les immigrants, notamment: comptables, architectes, infirmières, ingénieurs, enseignants au niveau primaire, mécaniciens (automobile), électriciens, plombiers, machinistes et briqueteurs.

Afin de recourir à de meilleures méthodes d'examen des aptitudes des immigrants, les dirigeants des associations professionnelles du Québec et de l'Ontario ont reçu un exemplaire du répertoire des normes requises pour exercer une profession ou un métier en Angleterre, en France, en Grèce et en Inde.

Quelque 2,000 immigrants de l'Ontario, ainsi qu'un nombre analogue au Québec, seront invités à répondre à un questionnaire aux fins de déterminer quel effet ont eu sur leur établissement au Canada les difficultés professionnelles qu'ils ont connues. L'étude se poursuit en collaboration avec les autorités des deux provinces concernées; les associations provinciales y apportent aussi un précieux appui.

A son dernier stade, l'étude estimera la perte qu'a subie l'économie canadienne des délais inutiles et du défaut de reconnaître les aptitudes des immigrants, facteurs qui ont souvent obligés ces derniers à retourner dans leur pays.

LA CAMPAGNE AGRICOLE 1970-1971

Le ministre de tutelle de la Commission canadienne du blé, M. Otto E. Lang, a annoncé qu'on fera connaître dans un avenir rapproché le montant des premiers paiements qui seront versés pour le blé, l'avoine et l'orge de la campagne agricole 1970-1971.

Portant la parole à une réunion spéciale des membres du Syndicat du blé de la Saskatchewan, à Regina, le ministre a également abordé la question de la livraison des céréales en vertu du contingentement de quatre boisseaux. "Je tiens à dire que si certains agriculteurs qui ont des céréales en main se trouvent dans l'impossibilité de remettre leur contingentement de quatre boisseaux, il faudrait prendre des dispositions pour qu'ils puissent en faire la livraison au cours de la nouvelle campagne agricole," a dit le ministre.

M. Lang a analysé les problèmes qui assaillent l'agriculture canadienne et a fait remarquer qu'il y avait eu une amélioration sensible des exportations de céréales canadiennes. Les expéditions de blé à elles seules devraient dépasser de plus de 100 millions de boisseaux celles de l'an dernier. A ce rythme, les exportations de blé devraient être portées cette année à plus de 375 millions de boisseaux.

"Au cours des derniers six mois, le Canada a également vendu environ 150 millions de boisseaux d'orge, dont la livraison doit se faire à raison de 75 millions de boisseaux pendant la campagne agricole en cours, et 75 millions pendant la prochaine," a déclaré le ministre. En outre, toute la récolte de graines de colza de 1969-1970 a déjà été vendue, et les prix mondiaux du blé se sont affermis au cours des derniers huit mois.

LES TIMBRES DE NOËL 1970

Le ministre des Communications, M. Eric Kierans, a annoncé que les dessins de douze jeunes Canadiens orneront les timbres de Noël de cette année.

La nouvelle émission se répartira en quatre valeurs faciales: en plus de l'émission annuelle des timbres de 5 cents et 6 cents destinés au courrier intérieur, il y aura des timbres de 10 cents et 15 cents destinés à la poste aérienne, de même qu'aux colis. Les deux premières valeurs seront émises en feuilles comprenant cinq dessins différents par valeur. Les autres valeurs ne comporteront qu'une illustration chacune. Les formats seront respectivement de 24 x 30 mm. et de 24 x 40 mm.

Les timbres de cinq cents reproduiront les dessins de Lisa Wilson, 8 ans, de Kamloops, Colombie-Britannique; Donna Kiskala, 9 ans, de Macrorie, Saskatchewan; Anthony Martin, 5 ans, de Marius, Manitoba; Dwayne Durham, 7 ans, de Fort Erie, Ontario et de Manon Lecompte, 9 ans, de Laprairie, Québec. Les timbres de six cents seront l'oeuvre de Jean Pomperleau, 8 ans, de St-Paul, Alberta; Janet

McKinney, 8 ans de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; Naney Whatley, 10 ans, d'Armdale, Nouvelle-Écosse; Joseph McMillan (adresse inconnue) Île-du-Prince-Édouard, et Eugène Battacharya, 7 ans de St-Jean, Terre-Neuve. Corrine Fortier, 10 ans, de St-Léon, Manitoba, et Janis Dojcek, 10 ans, de Flin Flon, Manitoba verront leur dessin sur les timbres de 10 cents et 15 cents.

LE CONCOURS "NOËL CANADA"

Quelque 50,000 dessins furent soumis par des écoliers, de 12 ans ou moins, lors du concours "Noël Canada". Le concours est l'oeuvre du ministère des Postes en collaboration avec les ministères d'éducation et les galeries d'art des provinces.

Le thème était: "Que représente Noël pour nous." Les représentations traditionnelles telles que la nativité, les arbres de Noël et le Père Noël, constituèrent la majeure partie des illustrations. Les bonshommes de neige et autres scènes d'hiver furent également nombreux. Par contre, certains dessins révélèrent que leurs auteurs sont bien de leur siècle: On retrouve des Pères Noël qui voyagent dans des vaisseaux spaciaux, des astronautes célébrant la Noël sur la lune, et des symboles de fraternité humaine. Quelque 500 dessins seront exposés dans diverses galeries d'art à travers le Canada cet automne.

Afin d'assurer une reproduction la plus exacte possible, l'impression se fera par un procédé de lithographie employant un jeu de quatre couleurs. Ces timbres seront en vente au mois d'octobre.

RÉCOMPENSES AUX MÉTÉOROLOGISTES MARINS

Les capitaines et les officiers de 41 navires de commerce et navires du Gouvernement canadien ont reçu, au total, 65 récompenses du ministère des Transports pour le haut degré de compétence avec lequel ils ont accompli leur travail bénévole qui consistait à faire des observations météorologiques au cours de leurs voyages en haute mer, dans les eaux côtières canadiennes et sur les Grands lacs, en 1969.

En annonçant l'attribution de ces récompenses, le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a déclaré que la plupart des renseignements sur les conditions météorologiques qui règnent au-dessus des océans proviennent d'environ 4,000 navires appartenant à quelque 35 nations maritimes différentes. Le Canada s'est assuré l'aide de plus de 200 navires dont les officiers observent le temps à des heures normales fixes chaque jour, puis transmettent par radio un message chiffré à la station réceptrice côtière la plus rapprochée. Le message est ensuite relayé au moyen de réseaux terrestres aux services météorologiques d'une vingtaine de nations. Les milliers de messages d'observations météorologiques reçus des navires chaque jour permettent aux météorologistes, en poste au Canada ou dans n'importe

quelle autre partie du monde, de préparer leurs cartes météorologiques relatives aux immenses étendues d'eau qui couvrent 70 pour cent de la surface du globe.

Ces cartes servent à l'établissement de prévisions maritimes et d'avertissements qui sont radio-diffusés aux navires dans toutes les parties du monde plusieurs fois par jour, à peine quelques heures après que les officiers des navires ont fait les observations sur lesquelles se fondent les prévisions. Par conséquent, la météorologie maritime est une voie à deux sens qui permet aux navigateurs de recevoir, en retour des messages d'observations météorologiques fondamentaux qu'ils transmettent, des renseignements qui sont souvent essentiels à leurs travaux.

Les récompenses qui ont été accordées revêtent la forme de volumes d'intérêt général ou courant et portent une inscription appropriée.

UNE USINE IMMENSE POUR LA FABRICATION D'ACIDE SULPHURIQUE

Les sociétés *International Nickel* du Canada et *Canadian Industries Limited* ont annoncé récemment dans un communiqué conjoint que des progrès rapides marquent l'élaboration des plans en vue de la construction au Canada, au coeur de la zone du nickel, de la plus grande usine du monde pour la fabrication d'acide sulphurique à partir des gaz métallurgiques.

L'INCO doit financer seule ce projet qui coûtera environ 20 millions de dollars. La construction de l'usine se fait en même temps que l'expansion de l'usine de récupération du minerai de fer et la construction d'une nouvelle raffinerie de nickel. Elle empêchera que l'ensemble ne devienne une source de pollution de l'air, causée non seulement par l'anhydride sulfureux mais aussi par la poussière. Pour produire de l'acide sulphurique, il est essentiel d'éliminer toute forme de poussière.

L'usine de fabrication d'acide sulphurique de Sudbury fait partie d'un programme de contrôle de l'environnement qui coûtera environ 40 millions de dollars à l'INCO. Ce même programme prévoit la construction d'une cheminée de 1,250 pieds de hauteur qui sera dotée du matériel nécessaire à la précipitation du soufre. On la construit à Copper Cliff au coût de 15 millions de dollars.

La nouvelle usine, dont la capacité de production sera de 2,300 tonnes d'acide par jour, sera une annexe de l'usine actuelle de production d'acide sulphurique de la *Canadian Industries Limited*. Cette usine, la quatrième du groupe, accroîtra la production d'acide sulphurique obtenue à partir des gaz de fonderie jusqu'à un total de 5,000 tonnes par jour.

La CIL a commencé à mettre ce projet sur pied. Le temps des soumissions n'est pas fixé et l'entreprise n'a pas été adjugée. L'ensemble doit être terminé dans les derniers mois de 1972.

MARCHÉS MONDIAUX

La production de la nouvelle usine sera expédiée en grande partie vers les marchés d'outre-mer. A cette fin, il y aura construction de dépôts de distribution en des endroits clés. Leur construction entraînera évidemment des dépenses supplémentaires. Plusieurs trains transporteront l'acide sulphurique produit à Copper Cliff. Au moins un des dépôts sera situé près d'un port d'échouage, ce qui permettra l'envoi d'acide sulphurique vers les marchés mondiaux par mer tout au long de l'année.

En 1967, la CIL inaugurerait la première ligne de chemin de fer en navette, destinée au transport de l'acide sulphurique des différentes usines de Copper Cliff. La nouvelle usine bénéficiera évidemment de ce service.

L'ACIDE SULPHURIQUE AU CANADA

La CIL a été l'une des premières entreprises à produire de l'acide sulphurique et de l'anhydride sulphureux liquide à partir de gaz à base de soufre. En 1930, elle construisait une première usine sur les terrains de l'INCO. Depuis ce temps, la récupération du soufre des gaz d'affinage produits par l'INCO s'accroît sans cesse.

La production de l'anhydride sulphureux liquide a commencé sur les terrains de l'INCO en 1952. En 1957, 1963 et 1967, les usines de production d'acide sulphurique se sont agrandies. L'usine qui ouvrait ses portes en 1967 était la plus grande de ce genre au monde. Sa capacité de production est de 1,400 tonnes par jour. La nouvelle usine produira pourtant 2,300 tonnes d'acide sulphurique par jour. Cette croissance régulière est le fruit d'une collaboration étroite entre l'INCO et la CIL, d'un programme suivi de perfectionnement des méthodes de traitement et de marketing ainsi que de nouvelles méthodes de distribution.

LES VÉHICULES ALIMENTÉS AU GAZ NATUREL?

Bell Canada a mis en service, à titre expérimental, quatre véhicules dont les moteurs seront alimentés au gaz naturel à la place d'essence, afin de réduire la pollution causée par les gaz d'échappement.

Il s'agit de quatre camions des services d'installations, deux à Montréal et deux à Toronto, équipés pour pouvoir fonctionner au gaz naturel, et qui ont été mis en service au cours de juillet. C'est la première fois au Canada que des camions fonctionnent régulièrement au gaz naturel.

Il est notoire que le gaz naturel est un combustible polluant peu l'atmosphère, puisque l'émission d'éléments nocifs tels que le monoxide de carbone, les hydrocarbures, les oxydes de l'azote, est largement inférieure à celle qui résulte de la combustion de l'essence. Son utilisation comme combustible pour les moteurs fixes remonte à un certain temps déjà, mais ce n'est qu'au cours des quelques dernières

années que l'on a étudié son utilisation pour l'alimentation de moteurs automobiles.

Le but recherché par Bell Canada, qui possède plus de 7,000 véhicules, est de déterminer le rendement et la rentabilité des véhicules fonctionnant au gaz naturel, compte tenu du climat canadien.

"La gravité du problème que pose la pollution nous incite à étudier tous les moyens susceptibles d'aider à purifier l'atmosphère dans nos villes," a déclaré M. Harry Pilkington, vice-président de Bell Canada. "Si l'utilisation du gaz naturel est un moyen de lutter contre la pollution de l'air, alors nous allons l'étudier sérieusement. Il est évident que nous ne sommes pas actuellement en mesure de décider si nous devrions entreprendre un vaste programme d'adaptation de nos véhicules. Il se pourrait que ce ne soit pas une solution rentable, étant donné le nombre de nos véhicules; il pourrait y avoir d'autres réponses au problème. Nous ne le saurons qu'après avoir fait les essais nécessaires."

SYSTÈME D'ALIMENTATION MIXTE

M. Pilkington a expliqué qu'en raison de considérations pratiques et économiques, les camions avaient été dotés d'un système d'alimentation mixte gaz naturel/essence. Le gaz naturel sera employé dans la circulation dense des zones urbaines, où les nombreux arrêts et départs favorisent l'émission de gaz nocifs. Par contre, si les camions empruntent des autoroutes ou s'ils doivent dépasser le rayon d'action que leur confère le gaz naturel, leurs conducteurs pourront choisir d'alimenter le moteur en essence, en actionnant simplement une tirette située sur le tableau de bord.

MISSION SPÉCIALE DANS LES PAYS ANTILLAIS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le sénateur Paul Martin a accepté de diriger une mission spéciale du Canada dans les pays antillais du Commonwealth. Dans son message du 23 juin au Conseil des ministres de l'Association de libre échange des pays antillais (CARIFTA) réuni à Georgetown en Guyane, le premier ministre Trudeau a fait part de l'intention du Canada d'envoyer une mission dans cette région. Il a aussi fait savoir que le Canada était prêt à prolonger, pendant l'année 1970, la réduction tarifaire de 29 cents les cent livres de sucre brut qu'il achète aux pays antillais du Commonwealth. La mission consultera les divers pays sur le maintien de cette remise, sur la mise sur pied d'un fonds spécial de cinq millions de dollars en vue du développement agricole régional et sur d'autres questions d'intérêt commun.

La date du départ et le programme de visites de la mission seront fixés après consultation des divers gouvernements intéressés.

EMPLOI ET SALAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN

La première estimation de l'indice synthétique de l'emploi corrigé des variations saisonnières indique, qu'en mai, l'indice a régressé à environ 126.6 (127.9 en avril). A l'exception des finances, des assurances et de l'immeuble, toutes les branches d'activité observées ont enregistré des diminutions.

La moyenne agrégative de rémunération hebdomadaire a été estimée en mai à \$126.78, soit \$1.61 de plus qu'en avril. Elle a augmenté dans l'industrie manufacturière, la construction, le commerce et des services, et diminué dans les autres branches d'activité.

En avril 1970, la moyenne agrégative de rémunération hebdomadaire a augmenté de \$1.38 pour atteindre \$125.17 contre \$123.79 en mars. En un an, cette moyenne a atteint un niveau supérieur de \$8.74 à celui d'avril 1969 (\$116.43). De mars à avril, les variations de la rémunération parmi les branches d'activité se sont traduites par des augmentations dans la construction (\$10.48), dans l'exploitation forestière (\$3.96), dans les finances, les assurances et l'immeuble (\$1.55) dans l'industrie manufacturière (\$1.37), ainsi que dans les services (\$1.01), et par des diminutions dans l'extraction minière (\$2.72) et dans les transports, les communications et les autres services d'utilité publique (\$0.55). La rémunération hebdomadaire moyenne a été plus élevée en avril qu'en mars dans toutes les régions.

UN MONT DU YUKON NOMMÉ "LEACOCK"

Une montagne de 10,200 pieds, faisant partie de la chaîne de Saint-Élie, au Yukon, a reçu le nom de l'humoriste canadien Stephen Leacock.

C'est ce qu'a annoncé récemment M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui précise que cette décision fait suite à une recommandation du Comité canadien des noms géographiques.

Couronné d'un pic neigeux en forme d'aiguille qui rappelle le Matterhorn, le mont Leacock domine un des bras de l'énorme glacier Kaskawulsh. La voie d'accès la plus rapprochée coïncide avec la route de l'Alaska, qui passe à 22 milles du pied du mont.

Stephen Leacock (1848-1944) s'est taillé une réputation mondiale par ses écrits humoristiques. Il a surtout été apprécié pour son recueil d'études de caractères, publié en 1912 et intitulé *Sunshine Sketches of a Little Town*. Parmi ses autres oeuvres humoristiques les plus populaires, citons *Literary Lapses*, *Arcadian Adventures with the Idle Rich* et *Moonbeams from the Larger Lunacy*.

Même s'il a acquis la renommée en tant qu'humoriste, Leacock s'est aussi distingué comme auteur d'ouvrages ayant trait aux sciences politiques et à l'histoire. Au nombre de ses travaux les plus connus, figurent *Elements of Political Science*, ainsi que des études sur Mackenzie, Balwin, Lafontaine et Hincks.

TROPHÉE À L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

L'Imprimerie du Gouvernement canadien, qui relève du ministère des Approvisionnements et Services, a récemment eu l'honneur de recevoir l'un des prix décernés par la Société *McGraw-Hill Publication* de Chicago dans le cadre de son programme intitulé *1970 Maintenance Awards*. C'est la deuxième année consécutive que l'Imprimerie obtient un tel succès.

Ce concours annuel, ouvert à toutes les installations de production des États-Unis et du Canada, est destiné à récompenser et à encourager les qualités individuelles et les efforts collectifs exemplaires qui permettent d'améliorer l'entretien régulier des installations et d'accomplir des performances techniques.

L'Imprimerie du Gouvernement canadien a remporté le trophée décerné pour la meilleure performance dans le domaine de la modification du matériel en cours d'entretien; elle a été félicitée pour la mise en oeuvre d'"un programme de remise en état des équipements permettant de réaliser une économie de \$300,000".

S'étant rendu compte que les appareils de reliure n'avaient guère été modifiés depuis des années et que de nouvelles machines n'amélioreraient pas sensiblement le rendement de l'atelier, le personnel d'entretien des installations a mis au point un programme de remise en état des équipements pour l'Imprimerie du Gouvernement. La méthode adoptée permet non seulement de réparer les appareils usagés, mais encore de mettre au point et d'y incorporer des dispositifs de sécurité et des systèmes d'automatisme. Comme certaines pièces de rechange pour les machines les plus anciennes ne sont plus disponibles chez le constructeur, elles sont fabriquées sur les machines-outils de l'atelier. Le personnel de l'Imprimerie a perfectionné cette remise en état à un tel point que les machines ainsi réparées ne sont retirées du service que pour une période d'environ sept semaines alors que ce genre d'opération requiert habituellement un arrêt de quatre mois.

Le jury a rendu en ces termes, un hommage particulier aux qualités dont ont fait preuve les participants: "Les lauréats de cette année ont démontré une compétence particulière dans la façon dont ils ont appliqué, au niveau de l'entreprise, les programmes destinés à les atteindre."

L'EXPLOITATION FERROVIAIRE

Les dépenses de l'exploitation ferroviaire canadienne ont augmenté en 1969 de 3.9% (soit \$1,448,773,502) par rapport à celles de 1968; les revenus n'ont augmenté que de 3.5% (soit \$1,581,334,981). En conséquence, le revenu net

d'exploitation a baissé de \$94,624,587 en 1968 à \$92,561,479 en 1969.

Les marchandises payantes sont aussi tombées de 4.7% soit à 231,217,882 tonnes; cependant le parcours moyen était de 26 milles plus long (soit 410 milles). Ainsi, le nombre de tonnes-mille a augmenté, passant de 93,147 à 94,690 en 1969.

Le nombre de voyageurs transportés a diminué de 3.7% (23,699,748); le trajet moyen des voyageurs (102 milles) a diminué de 5 milles. La moyenne des recettes par voyageur-mille a augmenté, passant de 2.542c. en 1968 à 2.728c. en 1969.

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET LES RELATIONS EXTÉRIEURES

(Suite de la p. 2)

tes en compétences scientifiques et techniques dans les pays en voie de développement et d'aider ces chercheurs à mettre sur pied un programme de recherche utile et durable dans leur propre pays.

Le Conseil est l'organisme national qui représente le Canada dans de nombreuses unions scientifiques internationales. Pour l'aider dans cette tâche, il a été créé un nombre correspondant de comités nationaux qui le conseillent sur l'étendue de sa participation aux travaux de ces unions. Les comités font également des recommandations quant à la représentation officielle du Canada aux congrès scientifiques internationaux. Un Comité associé déjà existant assure les fonctions de comité national dans certains domaines scientifiques. Le Conseil paie les frais de voyage lorsqu'il y a des réunions des comités nationaux ainsi que les dépenses de certains délégués officiels aux réunions scientifiques internationales. Le Conseil est l'organisme qui représente officiellement le Canada au Conseil international des unions scientifiques. De nombreux scientifiques canadiens ont été nommés membres des bureaux des unions internationales et, périodiquement, des conférences scientifiques internationales particulières ont lieu au Canada. La participation aux travaux scientifiques internationaux a élevé le niveau scientifique au Canada et a donné l'occasion de se lancer dans des programmes de recherche internationale importants tels que le PBI (Programme biologique international) et la DHI (Décennie hydrologique internationale) actuellement en cours.

Le CNRC est également chargé de représenter le Canada au Comité scientifique de l'OTAN et à celui de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce rôle implique une étroite collaboration avec les ministères gouvernementaux, les universités et les industries intéressés par certains aspects des programmes scientifiques de l'OCDE et de l'OTAN.